



MANUFACTURE POUR L'EXTRUSION D'ALLIAGES À DOULAINCOURT-SAUCOURT (52)



PJ n°12 : Usage futur pour la mise à l'arrêt définitif de l'installation

Dossier de régularisation d'enregistrement d'une installation classée

Bain de décapage à l'acide sulfurique, neutralisation à la soude
(rubrique 2565)

Siège social :
5 Ter rue de Verdun
80710 QUEVAUVILLERS
Tél : 03 22 90 33 98
Fax : 03 22 90 33 99
Courriel : eqs@wanadoo.fr
Web : www.allianceverte.com



Agence Centre-Nord :
42 bis rue de la Paix
10000 TROYES
Tél : 03 25 40 55 74
Fax : 03 25 40 90 33
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Étude réalisée par :



PLANETE VERTE

INGENIERIE ENVIRONNEMENTALE

42 bis rue de la Paix - Bâtiment 9 - 2^{ème} étage
10000 TROYES
Tél : 03 22 90 33 90
Courriel : planeteverte.troyes@orange.fr
Web : www.allianceverte.com

Dossier n° : 2210208 / CDY

Édité en Mai 2024

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----------|
| A - PRÉSENTATION DU DOSSIER | 1 |
| B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR..... | 2 |
| C - USAGE FUTUR DU SITE EN CAS D'ARRET DÉFINITIF DES ACTIVITÉS..... | 3 |

TABLE DES ILLUSTRATIONS

| | |
|--|----------|
| Figure 1 : <i>Courrier de la société MEA du 11 décembre 2023.....</i> | 4 |
| Figure 2 : <i>Réponse de la communauté de commune Meuse-Rognon du 29 décembre 2023.....</i> | 5 |

A - PRÉSENTATION DU DOSSIER

Ce dossier a pour objet de présenter une demande d'enregistrement d'une installation classée visée par la rubrique n°2565 «*Revêtement métallique ou traitement de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique*» sur la commune de Doulaincourt-Saucourt dans le département de la Haute-Marne (52).

La demande d'enregistrement concerne une unité de décapage chimique comprenant :

- > Un bain de décapage à l'acide sulfurique 15 % présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage (n°1) à l'eau froide neutralisé à la soude (pH neutre) présentant un volume de 3000 L ;
- > Un bain de rinçage eau froide (n°2) présentant un volume de 3700 L ;
- > Un bain de rinçage eau chaude 70 °C présentant un volume de 3700 L.

La puissance maximum de l'ensemble des machines fixes pouvant concourir simultanément au fonctionnement de l'installation étant de 873 kW (rubrique 2560 - DC).

Le site est également concerné par la déclaration de la rubrique 2561 «*Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages*».

Le présent dossier constitue la demande d'Enregistrement, au titre des Installations Classées, formulée conformément à la législation en vigueur (Code de l'environnement, Livre V – Titre I – Article L.512-7 et suivants relatifs aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et les articles R.512-46-1 et suivants).

La **société MEA** est donc concernée par trois rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), une rubrique soumise à enregistrement et deux rubriques soumises à déclaration avec contrôle :

- > **2565** : *Revêtement métallique ou traitement (nettoyage, décapage, conversion dont phosphatation, polissage, attaque chimique, vibro-abrasion, etc.) de surfaces quelconques par voie électrolytique ou chimique* : **le volume utilisé est supérieur à 1500 L (E)** ;
- > **2560** : *Travail mécanique des métaux et alliages* : **La puissance installée est supérieure à 150 kW mais inférieure à 1000 kW (DC)** ;
- > **2561** : *Production industrielle par trempé, recuit ou revenu de métaux et alliages* : **l'activité est soumise à déclaration avec contrôle.**

B - IDENTITÉ DU DEMANDEUR



| | |
|---------------------|--|
| DÉNOMINATION | Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages (MEA) |
| FORME JURIDIQUE | Société par Actions Simplifiées à associé Unique (SASU) |
| SIÈGE SOCIAL | Zone Industrielle du Châtelet 52270 Doulaincourt-Saucourt |
| TÉLÉPHONE SITE | 03 25 04 93 02 |
| CAPITAL SOCIAL | 150 000€ |
| N° SIRET | 32984588700028 |
| CODE APE/NAF | Forge, estampage, matriçage, métallurgie des poudres (2550A) |
| SIGNATAIRE | Monsieur LANGLOIS Furcy (Directeur) |
| RÉFÉRANT DU DOSSIER | Monsieur GABET Philippe (Directeur technique et Production) |
| E-MAIL | f.langlois@mea-net.com p.gabet@mea-net.com |
| TÉLÉPHONE | 03 25 94 56 01 |

C - USAGE FUTUR DU SITE EN CAS D'ARRÊT DÉFINITIF DES ACTIVITÉS

Par courrier en date du 11 décembre 2023 (*cf. Figure 1, page 4*) la société MEA, par l'intermédiaire de son PDG, s'est positionnée sur le devenir du site en cas d'arrêt définitif de l'activité. Par ce même courrier, il était sollicité l'avis du président de la communauté de communes Meuse-Rognon qui a répondu le 29 décembre 2023 (*cf. Figure 2, page 5*).

Figure 1 : Courrier de la société MEA du 11 décembre 2023



Doulaincourt, le 11 décembre 2023.

A l'attention de Monsieur Nicolas LACROIX
Président de la Communauté
de Communes Meuse Rognon
1 Allée de la grande fontaine 52150 Illoud

Objet : type d'usage futur du site d'MEA en cas d'arrêt définitif de nos installations.

Monsieur Le Président,

Dans le cadre d'une demande d'enregistrement d'une nouvelle activité, je dois, conformément au « Décret n° 2022-1588 du 19 décembre 2022 relatif à la définition des types d'usages dans la gestion des sites et sols pollués », me prononcer sur l'usage futur du site d'MEA en cas d'arrêt définitif de l'installation.

Je vous rappelle que le site est sur la zone d'activité communale. Elle est référencée en zone UY sur l'extrait du PLUI joint. "Une zone UY correspond aux zones d'accueil des activités économiques. Elle est destinée à recevoir des constructions à usage industriel, artisanal ou commercial ainsi que des dépôts ou installations dont l'implantation est interdite dans les zones à vocation d'habitation."

En cas d'arrêt de l'installation, je souhaite que cette zone reste à vocation industrielle au profit du développement économique de la commune de Doulaincourt.

Je vous serais reconnaissant de vous prononcer à votre tour et à me faire part de votre avis par courrier.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président Directeur Général
Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages

Furcy LANGLOIS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Furcy LANGLOIS', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

**Figure 2 : Réponse de la communauté de commune Meuse-Rognon
du 29 décembre 2023**

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

Communauté de Communes
MEUSE ROGNON



Monsieur Furey LANGLOIS
Président Directeur général
Manufacture pour l'Extrusion d'Alliages
ZI du Châtelet
Route de Froncles
52 270 DOULAINCOURT-SAUCOURT

Illoud, le 29 décembre 2023

Objet : votre courrier en date du 11 décembre

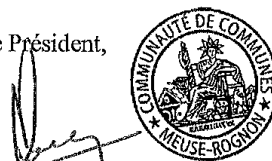
Monsieur le Président,

Par courrier en date du 11 décembre, vous avez sollicité mon avis concernant l'usage futur du site d'MEA en cas d'arrêt définitif des installations.

Au regard du PLUi Meuse Rognon, je vous confirme le zonage du site en UY, c'est-à-dire en zone d'activité à usage industriel. Ce zonage n'a pas vocation à être modifié.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Nicolas LACROIX

Communauté de communes Meuse Rognon
1 Allée de la Grande Fontaine – 52150 Illoud
03.25.02.74.86 – secretariat@meuserognon.fr